

NB : la diffusion du présent compte-rendu a volontairement été reportée après les élections cantonales.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 17 MARS 2011

POINT SUR LES ACTIONS MENÉES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION ET SUITES A DONNER

1 - Réunion du 24 février de présentation de l'étude Mobilité Nord Isère

Le cabinet INDDIGO ALTERMODAL a présenté, le 24 février dernier, aux élus du SYMBORD (Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné) et à des représentants du Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU une synthèse de ses dernières études sur la mobilité dans le Nord Isère ([cette présentation est téléchargeable sur le site du SYMBORD](#)).

Ce complément d'études a été mené en fonction des orientations prises lors du Forum Mobilité dans le Nord Isère du 20 novembre 2010 et selon les décisions prises lors du comité de pilotage du 22 décembre 2010. Pour le projet de liaison en site propre de LYON à CREMIEU sur l'emprise du CFEL, ces études complémentaires visaient à approfondir sa faisabilité technique et financière, avec l'analyse d'une solution tram et d'une solution Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

La solution BHNS a été peu développée dans cette étude mais nous avons noté :

- Une fréquentation estimée très inférieure à celle prévue avec la solution tram
- Une interrogation sur l'intérêt d'utiliser l'emprise du CFEL sur toute sa longueur en fonction de la mise en place de la déviation de Janneyrias sur la RD 517 (quid de la ponctualité en cas d'embouteillage ou d'accident sur cette déviation ?). La solution consisterait plutôt à « rabattre » plusieurs lignes express complémentaires sur Meyzieu ZI.

Pour la solution tramway périurbain, plusieurs solutions ont été envisagées (terminus à Crémieu Buisson Rond ou à Tignieu Collège, tramway indépendant de T3 ou prolongement de T3).

Plusieurs scénarii financiers ont également été retenus en fonction notamment de la population du territoire concernée (population actuelle et population visée par le SCOT à l'horizon 2020), du taux du versement transport (un rattachement pour le transport à la future aire métropolitaine lyonnaise permettrait de passer ce taux de 0,9 à 1,75 %) et du montant des subventions qui pourraient être attribuées par l'Etat et le Conseil Général de l'Isère.

Il est très intéressant de noter que le scénario correspondant aux hypothèses suivantes permet **d'équilibrer les comptes d'exploitation sans augmenter la pression fiscale** :

- Prolongement de T3 avec terminus en 1^{ère} étape à Tignieu Collège
- Prise en compte de la population visée à l'horizon 2020
- Rattachement à l'aire métropolitaine lyonnaise pour le transport
- Obtention d'un prêt bonifié pour financer l'investissement
- Participation de l'Etat dans le cadre des appels à projet issus du Grenelle de l'environnement
- Participation du CG 38 limitée à sa participation actuelle sur la ligne de bus N° 1980 qui serait réorganisée
- Participation des communes du Rhône concernées par ce prolongement

Ces hypothèses paraissent tout à fait réalisables car :

- La réalisation de ce prolongement de T3 permettra d'arriver sans difficulté à la population ciblée par le SCOT (il n'y a qu'à voir l'emballement des constructions de logement sur Décines Meyzieu depuis l'arrivée de T3)
- L'hypothèse de fréquentation est basée sur une étude de déplacement des ménages de 2006 qui nous semble pessimiste (non prise en compte de l'augmentation considérable des carburants, ni de la sensibilisation de plus en plus grande du public aux transports en commun)
- Le CG 38 devrait pouvoir augmenter significativement sa participation financière pour arriver à un taux de financement de l'ordre de celui en vigueur sur les réseaux de transport en commun de Vienne, Bourgoin, sans parler de celui de Grenoble
- La solidarité devra jouer au sein de l'aire métropolitaine entre les territoires « riches » et ceux qui le sont moins.

Cette étude confirme clairement que le projet est viable et qu'il n'y a plus de raison de le différer.



Prochaine Réunion :

**Le 28 avril à
20h30 salle
LETRAT**

2 – Croisement de la déviation de Janneyrias avec l'emprise du CFEL au Piarday

Ce point avait déjà été longuement évoqué lors de la réunion du Collectif du 17 février dernier. Depuis cette date, Gérard Maurin a eu plusieurs contacts avec M. Roux, Directeur du service des grands projets de route au CG 38. Il en ressort que :

- Il n'y aura pas de modification du tracé de l'intersection de la déviation de Janneyrias avec la RD 517 par rapport au plan qui nous a été récemment communiqué
- Il sera possible de faire ultérieurement le nécessaire pour éviter un double croisement entre la ligne de tram et la route au Piarday en modifiant légèrement son tracé (passage plus au sud). Cette solution n'entraînerait pas de création de pont.

Il a été décidé lors de la discussion de :

- Vérifier quels sont les propriétaires des parcelles situées dans cette zone
- S'assurer que le croisement de l'emprise du CFEL par la déviation de Janneyrias ne remettrait pas en cause le caractère inaliénable de cette emprise à vocation ferroviaire
- De faire un courrier officiel au Président du CG38 pour préciser notre point de vue et nos demandes (le courrier prévu lors de notre dernière réunion avait été différé en fonction des discussions en cours avec M. Roux)

3 – Questionnaire envoyé aux candidats aux élections cantonales du canton de Crémieu

Un bulletin spécial Cantonales Crémieu des « Infos du tram-train » a compilé les réponses de 5 des 6 candidats. Ce bulletin a été diffusé par e-mail à tous nos soutiens ainsi qu'aux autres destinataires habituels. Sa version papier a été adressée à tous les soutiens du Collectif n'ayant pas d'adresse e-mail habitant le canton de Crémieu. Enfin, deux communiqués de presse ont permis d'obtenir :

- 2 articles dans le Dauphiné Libéré
- Une interview de Gérard Maurin par France Bleu Isère
- Une large diffusion de l'information sur internet via des medias régionaux

Le Collectif est satisfait du résultat obtenu et note que ces 5 candidats se sont exprimés clairement sur leur approbation de ce projet de prolongement de T3 et leur refus de voir mis en œuvre une solution provisoire ou définitive de bus à haut niveau de service (BHNS) circulant en site propre sur l'emprise du CFEL.

Des représentants du Collectif ont assisté, comme prévu, à différentes réunions publiques organisées par les candidats. Il y a lieu de noter en particulier les informations suivantes qui ont été données lors de ces réunions :

- M. P. Reynaud a précisé, lors de la réunion publique organisée sur le thème de la mobilité en présence de M. D. Rambaud, vice-président du CG 38 en charge des transports, que :
 - Le Collectif PARFER sera associé à l'étude complémentaire que va lancer le CG 38
 - La Région RA cofinancera cette étude
 - Cette étude sera menée même si les autres acteurs concernés (CG 69, Grand Lyon, SYTRAL en particulier) ne participent pas à son financement
 - Le lancement de cette étude sera très rapide
- M. A. Moyne-Bressand a précisé que sa proposition d'utiliser en première étape une liaison en bus jusqu'à l'aéroport Saint-Exupéry pour relier Lyon via Rhône Express avait mal été interprétée. « Il ne s'agit pas dans cette solution d'utiliser l'emprise du CFEL pour faire circuler ces bus comme l'a compris le Collectif PARFER, mais d'utiliser les routes existantes ou à venir » a-t-il déclaré.

Le Collectif demandera, comme prévu, un rendez vous dans les meilleurs délais au candidat qui sera élu.

FIN DU CR

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

**Nous profitons de ce bulletin
pour remercier
la Mairie de CHAVANOZ
qui avait annoncé la réunion
PARFER Lyon ↔ Crémieu et son
ordre du jour sur son site !**

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

ANNEXE1 – LA LETTRE DE NOTRE DEPUTE AU MINISTRE ET SA REPONSE

 **ASSEMBLÉE NATIONALE**

Alain MOYNE-BRESSAND
Député de l'Isère
Conseiller Général
Maire de Crémieu

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Paris le 22 février 2011

Mme Nathalie KOSCIUZKO-MORIZET
Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
246 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Réf: 1102/G66
Objet: Projet de transport en commun en site propre

Madame le Ministre

Depuis 2001, je travaille, en collaboration avec le Conseil Général de l'Isère, le Conseil Général du Rhône, la Région Rhône-Alpes et les Maires des communes du Nord-Isère concernées, sur un projet d'aménagement de tram-train entre les villes de Crémieu et de Meyzieu. Celui-ci se ferait sur l'emprise de l'ancien chemin de fer de l'Est Lyonnais actuellement désaffectée, qui est la propriété des Départements de l'Isère et du Rhône.

Ce projet répond aux exigences de développement durable fixées par le Grenelle de l'Environnement et pourrait par conséquent bénéficier des aides accordées par l'Etat au titre des aménagements de transports collectifs en site propre (TCSP)

L'objectif inscrit dans le Grenelle de l'Environnement est la création en 15 ans de 1500 kms de lignes nouvelles.

A ce jour, et suite aux résultats des deux premiers appels à projet, ce sont près de 1000 kms de lignes nouvelles qui seront construites ou mises en chantier d'ici la fin de l'année 2013.

Dans ce contexte, je souhaiterais dès à présent savoir à quelle date est prévu le troisième appel à projet TCSP qui permettra d'atteindre l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement, ainsi que les modalités de candidature.

Vous remerciant par avance pour les informations que vous voudrez bien m'apporter sur ce point,

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Alain MOYNE-BRESSAND

Place du 8 mai 1945 - B.P 58 - 38460 Crémieu
Tél : 04 74 90 74 18 - Fax : 04 74 90 83 21 - e-mail : moyne-bressand.alain@wanadoo.fr

 **Liberté - Égalité - Fraternité**
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

La ministre

Paris, le **15 MARS 2011**

Référence : CP/A11006858-AR11004562
vos réf. : 1102/G66

Monsieur le Député-Maire, *Cher Alain,*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet d'aménagement de tram-train entre les villes de Crémieu et de Meyzieu, dans le cadre du troisième appel à projets de transports collectifs en site propre (TCSP).

Sensible à votre requête, j'ai aussitôt demandé à mes services d'étudier ces éléments, et ne manquerai pas de vous tenir informé des suites qui y seront données.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Député-Maire, l'expression de ma considération distinguée.




Nathalie KOSCIUZKO-MORIZET

Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND
Député de l'Isère
Conseiller général de l'Isère
Maire de Crémieu
Assemblée Nationale
75355 PARIS 07 SP

Hôtel de Roquette - 246, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - Tél : 33 (0)1 40 81 21 22
www.developpement-durable.gouv.fr

ANNEXE2 – LA LETTRE DU COLLECTIF AU DEPUTE CONSEILLER GENERAL ET MAIRE DE CREMIEU, ALAIN-MOYNE-BRESSAND – DU 28 MARS 2011

Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND
Député de l'Isère - Conseiller Général - Maire de Crémieu - Place de la Nation- 38460 CREMIEU

Objet : Demande de Rendez-vous du Collectif PARFER

Monsieur le Député,

Vous venez d'être réélu Conseiller Général du canton de Crémieu et nous vous en félicitons.

Comme la plupart des candidats, vous avez donné une place importante dans votre campagne au projet de prolongement du tram T3, ce qui démontre une fois de plus que ce projet constitue, comme vous l'évoquez dans votre profession de foi, « le défi majeur de demain pour la région du Nord-Isère en terme de développement durable et de bien-vivre au quotidien ». Nous avons bien noté par ailleurs que vous souhaitez « trouver rapidement des moyens de financement » et votre initiative de consulter Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et des transports pour connaître les modalités du futur appel à projet de transport collectif en site propre, va tout à fait dans ce sens.

Enfin l'annonce de votre prochaine réunion avec « le Président du Conseil Général de l'Isère, avec les autres conseillers généraux Isérois concernés, pour traiter des modalités de raccordement du tram-train avec le tramways LEA » ne peut que nous réjouir.

Les 2 informations suivantes viennent compléter notre conviction qu'il est maintenant temps de passer à une phase active de planification de ce projet dès cette année 2011 :

- L'annonce récente par le Président du Conseil Général du lancement d'un complément d'étude technique et financière sur ce projet, ce qui devrait permettre de lever tous les doutes qui pourraient rester.
- La présentation faite le 24 février dernier aux élus et aux représentants du Collectif PARFER LYON ⇔ CREMIEU par le cabinet **Indiggo Intermodal** qui met en évidence que ce projet de prolongement de T3 est économiquement viable. Il démontre en effet, en prenant des hypothèses qui nous semblent raisonnables, que son compte d'exploitation pourrait être équilibré sans avoir besoin d'alourdir la fiscalité.

Dans ce contexte, nous sollicitons l'obtention d'un rendez-vous que nous souhaitons au plus tôt, afin d'échanger avec vous sur les modalités de mise en œuvre de ce projet et sur les initiatives concrètes que vous pensez mener à court terme pour y arriver.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre sollicitation, et vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération

Pour le Collectif PARFER LYON ⇔ CREMIEU, Gérard MAURIN

Pour le prolongement jusqu'à Crémieu de la ligne ferrée de l'Est Lyonnais

COLLECTIF PARFER LYON <=> CREMIEU

chez Monsieur Gérard MAURIN
Résidence des Chênes
4, chemin des tournes
38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

Téléphone : 04 78 32 61 79
Adresse e-mail lcparfer@gmail.com
Et retrouvez nous aussi sur le net
<http://www.parfer-lyon-cremieu.org>

- Le bureau du collectif rassemble une vingtaine de personnes dont des élus et des responsables d'associations qui travaillent ensemble depuis 2001.
- Il est une force de réflexion et de proposition.
- Issus de plusieurs communes ses membres représentent une grande diversité professionnelle et politique. Les cotisations sont libres.
- Actuellement , le Collectif a reçu près de 1 300 soutiens répartis essentiellement dans les cantons de Pont de Chérury et de Crémieu..
-
- Diffusez ce bulletin autour de vous et **REJOIGNEZ-NOUS !**

Dans le souci de pouvoir vous informer rapidement, nous mettons actuellement au point une base de données regroupant vos coordonnées.

**Mais à ce jour, sur l'ensemble des données déjà enregistrées,
nous n'avons que 30 % environ d' adresses email valides !**

Pourriez vous envoyer par mail à l'adresse lcparfer@gmail.com dédiée à cet effet vos Noms, Prénoms, VILLE, Adresse Email, et si possible également, Téléphones et Adresse Postale complète ?
Le Collectif vous en remercie par avance !

Je soutiens l'action du Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postel :

Ville :

Téléphone Fixe :

Téléphone Portable :

Adresse email :

@

SIGNATURE :

